Tonnage de bois B traité par les gestionnaires de déchets en Hauts-de-France

Légende : Tonnage de bois B traité par les gestionnaires de déchets en Hauts-de-France

- Aisne - 6000
- Nord - 109500
- Oise - 31000
- Pas-de-Calais - 133000
- Somme - 20500

Unité : Tonnes de bois B

Hauts-de-France 2023

Source : Panorama bois énergie 2023 - Fibois Hauts-de-France

Sur la base de la répartition nationale, les Hauts-de-France représentent 7% du gisement (hors palettes), avec environ 429 000 tonnes recensées. Courant 2018 il était possible de recenser près de 140 000 tonnes de déchets de bois (source : Fibois Hauts-de-France), dont :

- 47 000 tonnes de broyats propres de classe A (y compris palettes propres)
- 92 000 tonnes de broyats souillés de classe B

Ainsi en 2018, le reste des déchets (environ 290 000 tonnes) transitait par d'autres centres de tris ou de regroupements, dans des sites de reconditionnement ou directement en élimination, dont la gestion relève des acteurs du déchet et/ou des collectivités.Un travail plus récent mené par Fibois hauts-de-France a permis de déterminer le gisement traité par les acteurs du déchet. Le volume traité serait d'environ 336 000 tonnes,

© Observabois - 2023

réparti de la manière suivante :

- 36 000 tonnes de bois de classe A
- 300 000 tonnes de bois de classe B

SECTEURS

Bois énergie

THÉMATIQUES

Déchets bois

© Observabois - 2023